

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : Mort de S. Em. le cardinal Ferreri ; découverte de la maison des SS. Jean et Paul ; les rites grecs et latins en Orient. — CHRONIQUE DIOCESAINE : nomination ecclésiastique ; visite des professeurs de l'Université Laval à Mgr de Montréal ; lecture de la circulaire de Mgr de Montréal ; assemblée au palais archiepiscopal. — DIOCÈSE DE QUÉBEC. — DIOCÈSE DE SAINT-JEAN N.-B. : L'église de Bouctouche. — LE NOUVEL EVÊQUE DE PROVIDENCE. — MORT DE MGR COLDFY,



SOMMAIRE

évêque de Saint-Denis de la Réunion. — LES NOUVEAUX CARDINAUX, extrait du *Gaulois*. — LES SACRÉS CONGRÉGATIONS ROMAINES. — LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE. — LE P. DOMINIQUE IRIBARNE. — NOUVELLES RELIGIEUSES. — Les chrétiens en Perse ; le Saint-Viaire en Espagne ; un aveu de M. A. Schöll : le 31 décembre, à Notre-Dame de Lourdes ; discours de l'archevêque de Fribourg, Allemagne. — SEPT MINUTES DE PIE IX — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	14	FÉVRIER	— Saint-Lazarre.
MERCREDI,	16	“	— Sainte-Rose.
VENDREDI,	18	“	— Saint-Etienne.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	13	FÉV.	— Sexagésime. 2 cl. sem., ornements violets. <i>On annonce l'anniversaire de l'élection du pape pour le 20.</i>
Lundi,	14	“	— S. Cyrille d'Al., E. D., d., orns blancs.
Mardi,	15	“	— Passion de N.-S. J.-C., d. m., orns rouges.
Mercredi,	16	“	— De la Ferie., ornements violets.
Jepdi,	17	“	— Du SS. Sacrement, sem., orns blancs.
Vendredi,	18	“	— S. Siméon, E. M., d., orns rouges.
Samedi,	19	“	— De l'Imm. Concept., sem., orns blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CONGRÉGATION NOTRE-DAME. — Mercredi 16, profession religieuse.

Dimanche 13, solennité des titulaires des églises paroissiales de Saint-Jean de Matha et de Sainte-Scholastique.

ROME

Son Eminence le cardinal Ferrieri est mort à Rome le 13 janvier. Il était né à Fano, le 14 septembre 1810. Il fut créé et publié Cardinal, du titre de Sainte-Cécile, par le Pape Pie IX, dans le consistoire du 13 mars 1868.

Le cardinal Ferrieri était préfet des Sacre-Congrégations des Evêques et Réguliers et de la Discipline des Réguliers.

Un religieux Passionniste, amateur de l'art chrétien, a eu la bonne fortune de découvrir à Rome la maison des saints Jean et Paul, martyrs, dont les noms sont inscrits dans le canon de la Messe. Ces deux héros de la foi furent décapités sous Julien l'Apostat, dans leur propre demeure ; et aussitôt après leur martyre, leurs corps furent jetés dans une fosse creusée en l'endroit même de l'exécution.

C'est là que l'empereur Jovien éleva une église en l'honneur des deux frères. La maison des saints martyrs, située sur la pente du mont Cœlius, fut intégralement conservée pendant des siècles et devint un lieu de pèlerinage cher aux chrétiens ; mais cependant l'exhaussement continu du sol et le développement de la basilique primitive contribuèrent à faire disparaître l'antique construction.

Le père Germain, mu par l'espoir d'en retrouver au moins certaines traces, se mit à pratiquer des fouilles. Elles amenèrent bientôt la découverte d'une chambre voûtée, ornée de joucs et de peintures en tout semblables aux maisons de Pompéi. Cette chambre conduisit à une seconde, celle-ci à une troisième.

Les fouilles continueront dans quelque temps et permettront de mettre à découvert un monument unique dans son genre ; car à Rome même on trouve peu de bâtiments conservés d'une si haute antiquité.

On étudie, depuis quelque temps, à Rome la façon de concilier les deux rites latin et grec dans les missions de l'Orient. Cette question est très difficile à résoudre, car l'Eglise cherche à laisser aux schismatiques convertis, leur rite grec, et souvent cependant le missionnaire est de rite latin. Quelquefois l'Eglise permet au prêtre latin d'adopter le rite grec. Mais là surgit une nouvelle difficulté, car les schismatiques voient d'un mauvais œil cette substitution et disent hautement que c'est une tromperie pour les attirer plus tard au rite latin. D'ailleurs les fidèles grecs schismatiques, dont les cérémonies sont en tout semblables aux cérémonies des Grecs unis, connaissent comme ces derniers les moindres détails des rites de l'Eglise et y font très attention ; aussi le prêtre n'y peut-il faire le moindre changement sans exciter les murmures du peuple. Il est très difficile au prêtre de rite latin d'exécuter fidèlement tout le rituel grec qui est très long et compliqué.—On a pensé à la juxtaposition des rites en Grèce. Dans la même

église il y aurait deux autels, dont l'un de rite latin et l'autre de rite grec. L'église serait sous la même juridiction épiscopale ; seulement là, où par exemple, l'évêque serait de rite latin, il y aurait un vicaire général de rite grec. De même dans les paroisses où se trouverait un curé de rite latin, on placerait un vicaire de rite grec. Chacun satisferait ainsi aux besoins des populations des deux rites. Le révérend père Vanutelli, dans son ouvrage sur les missions en Orient, recommande ce même système et voudrait le voir étendu à tous les rites. Rien ne s'y oppose d'ailleurs, car à la fête de l'Épiphanie, nous voyons à Rome les prêtres de tous les rites célébrer chacun à l'autel de Saint André *della Valle*. Cette grande union des rites est même un tableau magnifique de la vie de l'Église catholique, elle montre l'unité de foi dans la diversité des rites et est une preuve splendide de la fécondité de l'Église romaine.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, en date du 2 février 1887, M. Thomas Loughran a été nommé vicaire à Huntingdon.

Les professeurs de la succursale de l'Université-Laval, conduits par M. le Vice-Recteur, se sont rendus vendredi 4 du courant, à l'archevêché pour féliciter Sa Grandeur de sa nomination de vice-chancelier de l'Université-Laval.

Mgr l'archevêque de Montréal a fait dimanche dernier sa visite pastorale à Sainte-Brigide, Sa Grandeur a officié pontificalement à la grand'messe et a fait l'homélie.

Le même jour il a été donné lecture au prône de la partie de la circulaire de Mgr l'Archevêque relative aux assemblées publiques les dimanches et jours de fête.

Nous avons donné le texte de cette circulaire dans le numéro 6 de la *Semaine Religieuse*.

Une importante assemblée des citoyens les plus influents de cette ville, a eu lieu au Palais archiépiscopal afin d'organiser une Association Catholique Romaine pour la suppression du vice en général et plus spécialement de l'intempérance. M. l'abbé Larocque a expliqué le but de cette association qui est de diminuer le nombre des licences et d'obtenir une réforme et faire observer les lois. Il a fait remarquer qu'il y avait en cette ville 1100 tavernes soit une pour chaque 170 personnes.

Diocèse de Québec.—La lettre que Son Eminence le cardinal Taschereau a adressé à son clergé, au sujet de l'armée du Salut a été reproduite par l'*Univers* de Paris.

Diocèse de Saint-Jean (N. B.)—Le *Moniteur Acadien* dit que les paroissiens de Bouctouche guidés par l'esprit d'entreprise et de dévouement de leur zélé et bien aimé pasteur, M. l'abbé F. X. Michaud, quoiqu'ayant subi, le 4 mai dernier, comme on s'en rappelle, une perte de \$30,000 par l'incendie de leur jolie église, ne se sont point laissés aller au découragement, mais se sont aussitôt mis à l'œuvre pour bâtir une église, sur le même emplacement que l'ancienne. Les fondations sont terminées, depuis l'automne. Dans ce temps-ci, chacun des 14 syndics a son monde au bois et tous s'empressent à sortir sa quote-part des matériaux nécessaires à la charpente de l'édifice. Les dimensions de la nouvelle église sont de 122x61 pieds et 33 pieds de poteau. Dans le soubassement il y aura une chapelle dédiée à saint Joseph. Le corps de cette chapelle est de 11x45 pieds et 13 pieds de hauteur.

LE NOUVEL ÉVÊQUE DE PROVIDENCE.

FALL-RIVER 7—Une dépêche envoyée de Rome annonce la nomination de M. l'abbé Matthews Harkins, de Boston, au siège vacant de Providence.

Le nouvel évêque de Providence est le pasteur actuel de la paroisse Saint James, à Boston, Mass. ; il est âgé d'environ 40 ans. Né à Boston ; il fréquenta les écoles publiques de sa ville natale et montra dès le jeune âge de grandes aptitudes. Il fit son cours classique au collège *Holy Cross*, à Worcester, et son cours théologique en France et à Rome. Il accompagna feu Mgr Fitzpatrick lors de son voyage à Rome. Il reçut ses grades avec une grande distinction. Il fut ordonné prêtre en Europe. A son arrivée à Boston, il fut nommé vicaire à Salem. De là, il fut attaché à la desserte de l'église d'Arlington. Il y a quelques années, il succéda à M. le curé Shahan, à l'église Saint-James. M. l'abbé Harkins était le secrétaire de Sa Grandeur Mgr Williams, de Boston, lors du dernier concile de Baltimore. Il est très fort en théologie, suivant l'opinion de ses confrères.

Mort de Mgr Coldefy, évêque de Saint-Denis de la Réunion.

Ce prélat est mort à Marseille le 18 janvier. Il y était arrivé huit jours avant, après une traversée très pénible ; incapable de continuer son voyage, il se fit transporter dans un établissement hospitalier, où il a reçu des soins dévoués. Le mal était arrivé

à son dernier terme, et le pieux évêque, après avoir reçu les derniers sacrements, s'est éteint en bénissant ses chers diocésains de Saint-Denis.

Mgr Coldefy était né à Montfaucon, diocèse de Cahors, le 10 décembre 1826. Préconisé dans le consistoire du 13 mai 1881, Mgr Coldefy, qui était curé-doyen de Thiviers, diocèse de Périgueux, fut sacré le 3 juillet suivant, dans l'église de cette paroisse.

LES NOUVEAUX CARDINAUX.

Le *Gaulois* annonce, d'après une dépêche reçue de Rome, que NN. SS. de Rende, nonce à Paris ; Vannutelli, nonce à Vienne ; Rampolla del Tindaro, nonce à Madrid, Aloïsi Masella, ancien nonce à Lisbonne, ont reçu du secrétariat d'Etat du Vatican le billet qui leur annonce leur création comme cardinaux dans le prochain consistoire du mois de mars.

Le même journal donne sur les nouveaux cardinaux les renseignements suivants :

MGR CAMILLE DE RENDE.

Tout en adressant à l'éminent prélat nos plus grandes félicitations, dit le *Gaulois*, pour la haute dignité que le souverain Pontife va lui conférer, en récompense de sa carrière ecclésiastique, nous ne pouvons pas manquer de lui témoigner nos regrets de le voir quitter la mission qu'il a remplie en France, au milieu du respect général.

Personne n'oubliera cette belle tête napoléonienne, ce regard plein de finesse et d'esprit, qui vous révèlent, au premier abord, une de ces créatures privilégiées, dont le charme séduit tout le monde.

Né en 1847, d'une noble famille napolitaine, émigrée en France lors de la Révolution qui renversa le trône des Bourbons de Naples, il entra à quatorze ans au petit séminaire de Mgr Dupanloup, à Orléans, d'où, en 1866, il passa au collège Capranica, à Rome. En 1871, il fut ordonné prêtre.

Pie IX, pour lui témoigner sa bienveillance, le nomma en 1877, évêque de Tricarico, d'où il fut transféré par Léon XIII, en 1879, sur le siège archiepiscopal de Benevent.

En 1882, il fut nommé nonce apostolique à Paris en remplacement de Mgr Czacki. Cette nomination fit un grand bruit, car Mgr de Rende n'avait jamais suivi la carrière diplomatique.

Le succès obtenu dans ses hautes fonctions prouve que les longues carrières ne sont pas toujours celles qui obtiennent les meilleurs résultats.

Le futur cardinal disait, hier, à un de ses amis, qui était allé lui présenter ses félicitations : " Soyez content non parce que je monte le dernier échelon des dignités ecclésiastiques, mais parce que je pourrai de nouveau être le père de mes enfants,

MGR SCRAFINO VANNUPELLI.

Né le 25 novembre 1834, à Gennazano, il a fait ses études au collège Capranica.

Il a commencé sa carrière diplomatique avec Mgr Meglia, dont il fut auditeur aux nonciatures de Mexico et ensuite de Munich.

En 1869, préconisé archevêque de Nicée, il fut envoyé, en qualité de délégué apostolique, auprès des gouvernements de l'Equateur et du Pérou, d'où il revint nonce apostolique à Bruxelles.

Après la rupture des relations diplomatiques avec la Belgique à la suite de la loi scolaire, le pape Léon XIII l'envoya à la nonciature de Vienne.

Mgr Vannutelli, qui est un lettré et un érudit des plus fins, jouit d'une grande réputation dans le corps diplomatique.

MGR GAETANO ALOISI MASELLA.

L'ancien nonce de Lisbonne est né à Pontecorvo, le 30 septembre 1826. Après de brillantes études au séminaire romain, il fut nommé secrétaire auprès de Mgr Ferrieri, nonce à Naples. De là, il fut envoyé comme auditeur à la nonciature de Munich, avec Mgr Chigi, avec lequel il passa dans les mêmes fonctions à la nonciature de Paris.

Rappelé à Rome en 1867, Pie IX le nomma juge auprès du tribunal de la Consulta. Peu de temps après, il fit partie de l'ambassade extraordinaire de Mgr Franchi à Constantinople.

Secrétaire, en 1871, de la congrégation de *Propaganda fide*, pour les affaires orientales, Pie IX le préconisa archevêque de Neo-Césarée, le 22 mai 1877, en l'envoyant comme nonce à Munich, d'où il passa, en 1879, à la nonciature de Lisbonne, qu'il quitta en 1883.

Mgr Aloisi Masella jouira de la plus grande considération dans le Sacré Collège, pour ses grandes qualités d'esprit et de cœur, et une longue expérience des hommes et des choses de son temps.

MGR MARIANO RAMPOLLA DEL TINDARO.

Les marquis del Tindaro appartiennent à la noblesse sicilienne.

Le futur cardinal, né à Polizzi, dans le diocèse de Cefalù, a été élevé à Rome dans le collège Capranica, où ses études furent toujours couronnées des plus brillants succès.

Après avoir complété son instruction dans l'académie ecclésiastique, le pape Pie IX, qui l'aimait beaucoup, l'envoya en qualité de conseiller de nonciature à Madrid, lorsque Mgr Simeoni, représentant du Saint-Père, se rendit, en 1875, dans la capitale espagnole, à la suite du renouvellement des relations diplomatiques avec l'Espagne.

Lorsque Mgr Simeoni, créé cardinal, fut appelé à Rome, en 1876, pour remplacer le cardinal Antonelli, défunt, à la secrétairerie d'Etat, Mgr Rampolla resta à Madrid, dans la qualité de chargé d'affaires.

En 1877, il fut nommé secrétaire de la Propagande pour les

affaires orientales et ensuite secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Préconisé, en 1882, par Léon XIII, archevêque d'Héraclée, il fut envoyé en qualité de nonce apostolique auprès du Roi catholique.

Ce prélat, qui est des plus éminents par sa science et sa piété, a joui de la plus grande estime et affection auprès de Pie IX et de Léon XIII.

C'est lui qui a été désigné, par le souverain Pontife, pour succéder au cardinal Jacobini dans les graves fonctions de secrétaire d'Etat.

LES SACRÉES CONGRÉGATIONS ROMAINES.

S. C. DE L'INQUISITION ROMAINE ET UNIVERSELLE. — Instituée le 21 juillet 1542, par le pape Paul III ; elle a pour but de réprimer toute tentative faite contre la foi catholique. — *Préfet* : N. S. LE PAPE. — *Secrétaire* : S. É. LE CARDINAL MONACO LA VALETTA. — *Bureaux* : Palais du Saint Office, *via del Colonnato*.

S. C. CONSISTORIALE. — Instituée par le pape Sixte-Quint, en 1587 ; elle prépare les affaires qui doivent être traitées dans les *consistoires* ou réunions des cardinaux, sous la présidence du Pape. — *Préfet* : N. S. P. LE PAPE. — *Secrétaire* : Mgr François MERCURELLI. — *Bureaux* : Palais de la Chancellerie apostolique.

S. C. DE LA VISITE APOSTOLIQUE. — Instituée le 8 juin 1592, par le pape Clément VIII, pour suppléer le Pape dans la visite de son diocèse de Rome, et surveiller l'exécution des règles canoniques dans les églises et les lieux pies. — *Préfet* : N. S. P. LE PAPE. — *Président* : S. É. LE CARDINAL PAROCCHI, VICAIRE DE SA SAINTETÉ. — *Secrétaire* : Mgr Ant. GRASSELLI, Arch. titulaire de Coloss. — *Bureaux* : Palais de la Chancellerie apostolique.

S. C. DES ÉVÊQUES ET DES RÉGULIERS. — Instituée par Sixte-Quint, en 1587 ; elle étend sa juridiction sur tous les ordres et instituts réguliers, juge les appels portés contre les sentences épiscopales et règle les difficultés qui s'élèvent entre les évêques et les corps religieux soumis immédiatement au Saint-Siège, elle reçoit et approuve les constitutions des communautés nouvelles. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL FERRIERI. — *Secrétaire* : Mgr SEPIACCI, év. tit. de Callinico, de l'ordre des Augustins. — *Bureaux* : Palais de la Chancellerie apostolique.

S. C. DU CONCILE. — Instituée par le pape Pie IV, le 10 août 1564 ; elle veille à l'exécution des décrets du concile de Trente et résout les difficultés relatives à leur interprétation. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL SERAFINI. — *Secrétaire* : Mgr Camille SANTORI, arch. tit. de Séleucie. — *Bureaux* ; Palais de la Chancellerie apostolique,

S. C. DES CONCILES PROVINCIAUX. — Recrutée parmi les membres de la S. C. du Concile ; elle est chargée de réviser les actes des conciles provinciaux. — *Même Préfet, même Secrétaire, mêmes bureaux* que la précédente.

S. C. DE LA RÉSIDENCE DES ÉVÊQUES. — Instituée par le pape Urbain VIII ; elle tient la main à ce que les évêques résident dans leur diocèse conformément à la loi canonique. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL PAROCCHI, VICAIRE DE SA SAINTÉTÉ. — *Secrétaire* : Mgr Camille SANTORI, Arch. tit. de Séleucie. *Bureaux* : Palais de la Chancellerie apostolique.

S. C. SUR L'ÉTAT DES RÉGULIERS. — Instituée en 1348, par Pie IX ; elle s'occupe spécialement des moyens de maintenir les communautés religieuses dans l'observance de leurs constitutions. — Sa Sainteté s'est réservé provisoirement la présidence de cette Congrégation. — *Secrétaire* : Mgr SEPIACCI, év. tit. de Callinico, de l'ordre des Augustins.

S. C. DE L'IMMUNITÉ ECCLÉSIASTIQUE. — Instituée par le pape Urbain VIII, le 22 juin 1622 ; elle a pour objet la défense et la protection des immunités ecclésiastiques, tant pour les personnes que pour les lieux et les choses. — *Par disposition de Sa Sainteté, cette Congrégation est provisoirement réunie à celle du Concile.* — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL SERAFINI. — *Secrétaire* : Mgr SANTORI, arch. titul. de Séleucie.

S. C. DE LA PROPAGANDE. — Instituée par Clément VIII, pour travailler spécialement à la propagation de la foi catholique ; les délégations, vicariats et préfectures apostoliques sont placés sous sa juridiction. — *Préfet général* : S. É. LE CARDINAL SIMEONI. — *Préfet de l'Économie* : S. É. LE CARDINAL RANDI. — *Secrétaire* : Mgr Dominique-Marie JACOBI, arch. titul. de Tyr. — *Bureaux* : Palais de la Propagande, près la *Piazza di Spagna*.

S. C. DE LA PROPAGANDE POUR LES AFFAIRES DES RITES ORIENTAUX. — Instituée par Pie IX. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL SIMEONI. — *Secrétaire* : Mgr Séraphin CRETONI. — *Bureaux* : Palais de la Propagande.

S. C. DE L'INDEX. — Instituée par S. Pie V, en 1571 ; elle condamne les livres et les publications contraires à la foi, aux mœurs et aux canons ; elle délivre, quand il y a lieu, l'autorisation de lire les ouvrages condamnés. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL MARTINELLI. — *Secrétaire* : Le Père Marie-Jérôme-Pie SACCHERI, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. — *Bureaux* : Palais de la Chancellerie apostolique.

S. C. DES RITES. — Instituée par Sixte-Quint, le 22 janvier 1587, pour veiller à l'exacte observation de la liturgie. Les causes de béatification et de canonisation sont instruites par elle. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL BAPTOLINI. — *Secrétaire* : Mgr Laurent SALVATI. — *Bureaux* : Palais de la Chancellerie apostolique.

S. C. DU CÉRÉMONIAL. — Institué par Sixte-Quint pour procurer l'exacte application des cérémonies dans les chapelles papales et régler les questions de préséance et d'étiquette. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL SACCONI. — *Secrétaire* : Mgr Antoine CATALDI. — *Bureaux* : *Via Nazionale*, 16.

S. C. DE LA DISCIPLINE DES RÉGULIERS. — Instituée par le pape Innocent X, en 1649, pour veiller à l'exacte observation des constitutions régulières dans les divers couvents et monastères de l'Italie. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL FERRIERI. — *Secrétaire* : Mgr SEPIACCI, év. tit. de Callinico, de l'ordre des Augustins. *Bureaux* : Palais de la Chancellerie apostolique.

S. C. DES INDULGENCES ET SAINTES RELIQUES. — Instituée par Clément VIII, pour résoudre les questions relatives à la concession des indulgences, à la distribution et à l'authenticité des saintes reliques. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL FRANZELIN. — *Secrétaire* : Mgr François della VOLPE. — *Bureaux* : Palais de la Chancellerie apostolique.

S. C. DE L'EXAMEN DES ÉVÊQUES. — Instituée par Clément VIII, en 1592, elle est chargée de prendre les informations nécessaires sur les prêtres proposés pour l'épiscopat. — *Pour la théologie* : LL. ÉÉ. LES CARDINAUX PITRA et FERREIRA. — *Pour les saints canons* : LL. ÉÉ. LES CARDINAUX PITRA et FERREIRA. — *Secrétaire* : ... — *Bureaux* : ...

S. C. DE LA RÉV. FABRIQUE DE SAINT-PIERRE. — Instituée par Clément VIII, pour assurer l'entretien de la basilique et administrer ses revenus : c'est sur ce modèle qu'ont été formés les conseils de fabrique. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL HOWARD. — *Secrétaire* : Mgr Gaetan di RUGGIERO. — *Bureaux* : *Via d'Ara Celi*, No 2.

S. C. DE LORETTE. — Instituée le 9 août 1698, par Innocent XII ; elle est chargée de tout ce qui concerne la Sainte Maison de Nazareth, miraculeusement transportée à Lorette, en 1294. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL LOUIS JACOBINI. — *Secrétaire* : Mgr Jean CAPRI. — *Bureaux* : Palais apostolique de la Daterie.

S. C. DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES EXTRAORDINAIRES. — Instituée par le pape Pie VII, en 1814, pour s'occuper des intérêts catholiques dans les questions diplomatiques et internationales. — *Secrétaire* : Mgr GALIMBERTI. — *Bureaux* : Palais apostolique du Vatican.

S. C. DES ÉTUDES. — Instituée en 1587, par Sixte-Quint ; elle forme le conseil de l'instruction publique des États Romains. — *Préfet* : S. É. LE CARDINAL PECCI. — *Secrétaire* : Mgr Vincent PER SICHELLI. — *Bureaux* : Palais de la Chancellerie.

PENITENCERIE APOSTOLIQUE.

Les éléments de ce tribunal suprême, que le Pape investit de son pouvoir de lier et de délier, apparaissent dès l'origine de

l'Église. Après des modifications successives, la Pénitencerie reçut, sous Benoît XIV, une forme et des règles invariables. C'est à cette juridiction souveraine de la puissance des clefs qu'il appartient d'absoudre les cas réservés, de délivrer des censures, de commuer les vœux, de délier les serments, de réhabiliter les mariages, de résoudre toutes les difficultés *morales* sur lesquelles le Saint-Siège est consulté.—*Grand Pénitencier* : S. É. LE CARDINAL MONACO LA VALETTA. — *Régent* : Mgr Flavien SIMONESCHI, év. tit. d'Hélénopolis. — *Bureaux* : Palais de la Chancellerie apostolique.

CHANCELLERIE APOSTOLIQUE.

Le Chancellerie, est, en quelque sorte, le ministère des affaires étrangères de l'Église ; son institution remonte au Pontificat de Lucius III, 1128. Ses règles actuelles sont dues au pape Jean XXII ; elle est chargée de l'expédition des bulles pontificales. — *Vice-Chancelier* : S. É. LE CARDINAL MERTEL. — *Régent* : Mgr Gaetan di RUGGIERO. — *Bureaux* : Palais de la Chancellerie apostolique.

DATERIE APOSTOLIQUE.

Revêtue, au *for extérieur*, d'un pouvoir semblable à celui de la Pénitencerie pour le *for intérieur*, la Daterie délivre, au nom du Pape, les dispenses de mariage, donne les privilèges, confère les évêchés, les bénéfices, les dispenses d'âge, etc. Son origine est fort ancienne ; on la trouve déjà au temps d'Honorius III. — *Pro-Dataire* : S. É. LE CARDINAL SACCONI. — *Sous-Dataire* : Mgr Jean CAPRI. — *Bureaux* : Palais de la Daterie.

CHAMBRE APOSTOLIQUE.

La Chambre apostolique perçoit et administre les revenus du Saint-Siège. Le cardinal camerlingue, son président, gouverne les affaires publiques pendant la vacance du Saint-Siège, préside aux relations diplomatiques et fait battre monnaie. — *Camerlingue de la Sainte Église* : S. É. LE CARDINAL OREGLIA di SANTO STEFANO. — *Vice-Camerlingue* : Mgr Achille APOLLONI.

LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE.

L'Église a son gouvernement. Osons même dire que, pour l'unité, la discipline, la force morale, la dignité, la justice, la science, la conscience et la vertu, elle n'a guère à envier les pou-
vi dirigent le monde.

¶ S'i lui manque des canons krupp et des vaisseaux cuirassés, u moindre signe, elle enfante des héros, citadelles vivantes. Aux premiers siècles de sa vie, trente millions de martyrs, dans les amphithéâtres du paganisme, lui conquièrent le droit de se montrer au soleil. Aux grands siècles croyants du moyen-âge, elle soulève au seul appel des Papes, des nations entières qui se

dressent en remparts infranchissables contre la barbarie musulmane.

Aujourd'hui, comme à son berceau s'englant, elle rouve des volontaires qui savent mourir ; elle a ses légions d'apôtres qui, au prix des fatigues et de la mort, portent la foi aux extrémités du monde.

Voilà ses armes. Au dedans d'elle, tout est concorde, paix, obéissance et harmonie. Sa hiérarchie inviolée est comme la robe sans couture de son fondateur. Je n'en montre qu'un signe. Au sommet, le Pape infallible, Père, Pontife et Pasteur de l'Eglise universelle. Lui seul institue les évêques, gardiens de la foi et pasteurs à leur tour. Lui seul envoie, par l'imposition de leurs mains, les trois cent mille prêtres qui distribuent tous la parole et le pain de vie, en sorte que le plus pauvre enfant perdu dans le dernier hameau ou savane américaine reçoit sa part du Verbe libérateur, aussi intacte que s'il la recevait du Pape faisant lui-même le catéchisme.

C'est lui qui envoie des ambassadeurs aux puissances civiles, traitant avec elles comme s'il avait cent mille soldats en armes, c'est lui qui est l'évêque de tous les diocèses, le docteur de tous les docteurs, le régulateur de la discipline, l'organe vivant de la vérité. Ne voyez-vous pas qu'il doit être libre comme la vérité ; libre aussi dans le choix des évêques ; libre enfin dans tous les instruments de son apostolat sur toute la surface du globe, et à Rome aussi ?

Assurément, la liberté de l'Eglise s'est vue rarement dans son complet épanouissement. Souvent, la prophétie de l'Evangile : *Il est venu chez les siens et les siens ne l'ont pas reçu*, s'est cruellement réalisée. Mais la liberté de l'Eglise, nécessaire à sa mission de salut auprès du genre humain, est tout cela, ou elle n'est pas la pleine liberté.

Aussi, quand un pouvoir civil, quel qu'il soit, outrage la liberté du père de la grande famille, il attente à la liberté de l'Eglise.

Quand un pouvoir, quel qu'il soit, expulse de la voie publique les fêtes catholiques, la croix et la très sainte Eucharistie, il attente à la liberté de l'Eglise.

Quand un pouvoir dépouille l'Eglise du patrimoine que la foi de vingt générations lui ont formé, il attente à sa liberté ; il est un oppresseur aussi bien qu'un spoliateur.

Quand un pouvoir expulse le prêtre des écoles, des hôpitaux et des casernes ; quand il laïcise ainsi tous les âges et toutes les misères de l'homme pour l'athéiser, il est un spoliateur et un oppresseur.

G. de BELCASTEL.

LE P. DOMINIQUE IRIBARNE.

Le P. Dominique Iribarne qui vient d'être massacré au Tonkin était né à Ossès, Basses-Pyrénées. Il a souvent raconté comment Dieu l'avait pris à son service :

« J'avais douze ans, disait-il, lorsqu'un prêtre habitué d'Ossès,

M. Larre, vint me trouver ; j'étais aux champs, seul, la pioche à la main. Je me hâtais d'achever la tâche que m'avait marquée ma mère.

“ — Dominique, me dit M. Larre, tu ne voudrais pas être prêtre ?

“ — Je me redressai comme sous l'action d'une pile électrique, je sentis mes cheveux se hérissier.

“ — Comment, monsieur l'abbé, moi prêtre ? quelle apparence ? Maman n'a que moi, et qui va lui faire les travaux des champs ? ”

Mais cette objection ne pouvait arrêter le saint prêtre : il gagna la mère, il gagna le fils plus facilement encore, le fit étudier quelque temps chez lui et l'envoya ensuite au pensionnat des missionnaires de Hasparren. Dominique resta trois ans dans cet établissement. — C'est de l'or en barre que vous avez donné là, disait le supérieur à M. lame Iribarne, cet enfant sera notre bonheur à vous et à nous.....

Lorsque la pensée d'être missionnaire se présente à son esprit, la première question qu'il se pose est celle-ci : “ Serai-je capable de supporter le martyre ! ” Alors toutes les privations, toutes les fatigues qu'il peut imaginer, il s'y oblige afin d'endurcir son corps et de forlifier son âme. Un jour, dans son ardeur de néophyte qu'il pousse jusqu'à l'excès, si l'excès pouvait exister dans les choses dictées par l'amour de la croix, il se fait donner un seau d'eau bouillante et y plonge résolument les pieds. Il dut garder le lit pendant un mois.....

Malgré cette énergie ou plutôt peut-être à cause d'elle, le cœur conservait ses droits. Dominique Iribarne tremblait à la pensée de déclarer ses projets à sa mère. Pendant sa dernière année de petit séminaire, il obtint la permission de passer quelques jours chez lui afin de préparer sa famille au sacrifice. Il resta vingt jours et partit sans avoir osé dire un mot. Entré au grand séminaire, il chargea un ami de cette démarche. Madame Iribarne n'eut pas plus tôt compris ce dont il s'agissait qu'elle partit pour Bayonne ; elle fit cinquante kilomètres, sans boire ni manger, traversa les rues de la ville sans parler à personne et alla droit au séminaire : — Mon fils, l'abbé Iribarne, demanda-t-elle. L'abbé descendit. L'entrevue fut orageuse. La mère donna des ordres formels et absolus. Le fils pria, supplia, il parla de Dieu, du salut des âmes, de sa vocation ; la mère renouvela ses défenses, plus précises et plus impérieuses. Alors le fils se mit à genoux :

— Mère, demanda-t-il d'une voix basse, mais ferme, dites-moi, dites-moi que vous ne voulez pas que je parle, et je jette cette sou-tane à vos pieds, je vais avec vous et je prends la pioche.

La mère contempla son fils pendant quelques instants : ses traits crispés par l'indicible angoisse qui poignait son cœur, se couvrirent d'une mortelle pâleur, et lentement, comme si chaque mot lui coûtait la vie :

— Mon fils, prononça-t-elle, dès ce moment, tu es mort pour moi, fais ce que Dieu veut. Et Madame Iribarne repartit pour Ossès ; son sacrifice était fait.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Les chrétiens jouissent maintenant en Perse d'une grande liberté, et, d'après les ordres du Schah, ils ont l'entière protection des autorités, ainsi qu'il résulte du passage suivant d'une lettre de Mgr Thomas, délégué apostolique, en ce pays.

Ce prélat écrit de Téhéran en date du 16 décembre 1886 :

“ J'ai demandé une audience à Sa Majesté le Schah, et elle m'a été gracieusement accordée. Nous avons parlé naturellement des catholiques de Rome et de Sa Sainteté Léon XIII ; j'ai exprimé, au nom du Saint-Père, la reconnaissance de tous les chrétiens de la Perse pour la protection qu'ils trouvent auprès des autorités et la liberté dont ils jouissent ; j'ai déclaré qu'ils étaient vraiment traités comme des sujets musulmans et qu'on leur faisait justice avec une grande impartialité. Le Schah m'a dit apprendre avec plaisir que ses ordres étaient exécutés ; car il désire qu'on ne fasse aucune distinction entre les musulmans et les chrétiens. ”

Le passage du Saint-Viatique dans les rues des villes espagnoles donne toujours lieu aux manifestations du plus grand respect et de la plus profonde piété.

Il y a quelques années, nous étions dans la capitale de la Vieille-Castille, à Valladolid. C'était un jour de fête, et le Prado était couvert d'une foule immense, écoutant une excellente musique militaire. Tout à coup le son lointain d'une clochette se fait entendre, la musique cesse de jouer, tout le monde se découvre, puis s'agenouille. Quelques instants après nous voyons s'approcher un prêtre en surplis et en étole portant le Saint-Viatique, des enfants de chœur le précédaient, des hommes et des femmes portant des lanternes allumées, l'entouraient et le suivaient. Tout le temps que le cortège mit à traverser le Prado, la foule et les musiciens, restèrent pieusement agenouillés, et conservèrent cette attitude jusqu'à ce que le Saint-Viatique fut hors de vue.

Ce souvenir nous est revenu en mémoire en lisant le fait suivant, rapporté par un prêtre de Lyon qui revient de Saint-Jacques de Compostelle :

“ Le soir de ce jour passé à Saragosse, je fus témoin d'un touchant spectacle. J'étais à la fenêtre ; tout à coup je vois dans la rue des lumières et j'entends le son d'une cloche, puis j'aperçois une voiture couverte, traînée par un cheval marchant à pas lents. Dans ce char était un prêtre en surplis, portant le Saint-Viatique. Des enfants de chœur en soutane rouge ; des hommes, des torches à la main, entourent la voiture, et, sur le parcours, au son de la cloche, tous les passants se mettaient à genoux. Vingt minutes après, le même cortège repassait sous mes yeux. Le Viatique administré, le Saint Sacrement rentrait à l'église.

M. Aurélien Scholl qui fait dans le *Matin* la chronique dit samedi, vient d'y raconter un souvenir de jeunesse qui a du prix. Nous citons :

“ La religion est comme la calomnie, il en reste toujours quel que chose. Le chroniqueur du *Matin* a suivi, dans son enfance, la filière courante. A sept ans, sa bonne mère l'a envoyé à confesse et jusqu'au lendemain de sa première communion (qui a été aussi la dernière), il est resté aux soins du directeur. Ce directeur, mort depuis bien des années, je le vois encore. Il s'appelait l'abbé Dudouble et il était curé de la cathédrale de Saint-André, à Bordeaux.

“ Or, je le déclare hautement, je n'ai jamais rencontré de plus honnête homme. Je me rappelle parfois ses conseils, quand il écoutait ma confession, et il me vient des regrets de ne les avoir pas suivis à la lettre. Oh ! le jour où j'avouai que j'avais lu les *Contes de Voltaire*, quel pli sur son front, quelle douleur dans son regard ! “ Mon enfant, me dit-il, ne salissez pas si tôt votre mémoire. Quand l'obscénité s'établit dans un jeune cerveau frêle, impressionnable, elle n'en sort plus. Il est hanté de visions impures ; elles l'obsèdent et il ne peut plus les chasser. L'esprit s'abaisse, s'avilit. A l'âge où l'enfant doit être un homme, il n'est devenu qu'une bête brute. ”

Il nous semble que, depuis lors, dans sa fréquentation du monde théâtral et boulevardier, M. Scholl a pu souvent vérifier la justesse des appréciations du vieux prêtre, dont il regrette à bon droit de n'avoir pas suivi les conseils.

—

Nous lisons dans le *Journal de Lourdes* :

“ A la Grotte de Lourdes, une particularité signale la nuit du 31 décembre. On passe en adoration devant le saint Sacrement cette nuit mystérieuse dans laquelle une année succède à celle qui vient de s'abîmer et de se perdre dans l'éternité.

“ Jamais un tel nombre d'hommes ne s'étaient offerts pour remplir les heures de garde. On en a compté soixante, de neuf à dix heures ; trente, de dix à onze heures ; trente-deux, de onze à minuit, et ainsi de suite, jusqu'au matin. Il y avait parmi eux quelques ouvriers. On donnait à deux d'entre eux le choix de l'heure la plus commode ; “ Nous voulons au contraire la plus pénible, dirent-ils ; elle sera plus agréable à Dieu. ”

“ Les femmes de deux de leurs camarades avaient répondu dans le même sens à celui qui allait inviter leurs maris absents : “ Monsieur, firent-elles, ils ne travaillent pas depuis quelques jours ; ils seront heureux de se fatiguer un peu pour le bon Dieu. Comptez sur eux de trois à six heures du matin. ”

“ Les femmes avaient été admises à faire la première partie de la veillée. Au moment où les portes de la chapelle se refermaient derrière elles, la neige tombait à gros flocons et le froid était intense.

“ Cinq de ces chrétiennes magnanimes ont passé le reste de la nuit devant les grilles de la Grotte. Quelqu'un, qui essayait de les en dissuader, a entendu d'elles cette répartie : “ Maintenant que nous avons rendu hommage à Notre Seigneur à la première heure de l'année nouvelle, nous ne voulons pas être en retard avec son auguste Mère.

“ O mon Dieu, qui ne demandiez que dix justes pour épargner Sodome et Gomorrhe, vous nous ferez encore miséricorde à cause de ces âmes d'élites et de leurs émules, dont l'espèce ne se perd pas au sein de notre pays ! ”

A l'occasion du nouvel an, Mgr Roos, archevêque de Fribourg en Allemagne, a adressé à son clergé un discours sur l'importance et la nécessité de l'union entre les catholiques : union du clergé avec le peuple ; union du clergé avec l'évêque ; union de tous avec le Saint Siège. Il a commenté ensuite la lettre pontificale au cardinal Guibert.

Ce discours a une double portée : la première, générale ; la seconde, restreinte au pays de Bade, où des dissentiments ont troublé, un instant, la paix parmi les représentants politiques et dans la presse.

Il est à espérer que la parole de Mgr Roos sera écoutée.

SEPT MINUTES DE PIE IX.

Par une claire matinée du mois d'octobre 1863, au palais du Vatican, je traversais d'un pas allègre la cour de Saint-Damase, si royalement majestueuse avec ses trois ordres d'élégants portiques. Un buste colossal de Titus ayant frappé mon regard, je pensai que, plus heureux que le fils de Vespasien, je n'avais pas perdu ma journée, puisque j'avais obtenu de la bonté du cardinal Antonelli, pour un ancien employé pontifical, vieux et sans ressources, un mot de recommandation auprès du cardinal Silvestri, ministre des grâces et pensions.

Pour expliquer la méprise qui va suivre, je dois noter que, sortant de l'audience de Sa Majesté le Roi des Deux Siciles, j'étais en frac, avec mes décorations papales et napolitaines en brochette et la plaque de l'Ordre espagnol de Charles III sur l'habit.

Je descendis rapidement le magnifique escalier de marbre que Pie IX avait fait construire récemment, à l'entrée du palais, par l'architecte Martinucci, et que se rappellent tous ceux qui ont fait le doux pèlerinage de Rome. Je rendis à la garde suisse le salut qu'elle donnait à mes croix,—et me voilà sur la place Saint-Pierre.

Je cherche du regard le *legno* qui m'a conduit du palais Farnèse au Vatican, et mon attention est attirée par un groupe de soldats français qui, les yeux sur moi, causent à mi-voix avec

des gestes animés. Le plus âgé des lignards n'a guère plus de vingt-sept ans, sauf un, dont la moustache est grisonnante, et la manche ornée de trois chevrons de laine ; vrai type de la " vieille brisque " légendaire, du grognard blanchi sous le harnois ; type qui, soit dit entre parenthèse, est allé rejoindre les vieilles lunes.

— " Je vais *lui* parler, dit une grosse voix dans le groupe, et nous verrons bien ! "

Lui, c'est moi, je n'en peux pas douter, puisque quatorze paires d'yeux sont braquées sur ma personne, avec une expression unanime d'anxiété.

— " Mais tu ne sais pas quatre mots d'Italien ? " objecte un des pioupious.

La vieille brisque, visiblement froissée dans son amour-propre, ne réplique que par un haussement d'épaules, vient vivement à moi, me fait le salut militaire, et me donne bravement, à brûle pourpoint, un échantillon de son italien.

Entre nous, mon interlocuteur me fait tout l'effet d'être le même que ce prodigieux soldat du corps d'occupation qui, ne parvenant à se faire comprendre d'un boucher romain, lui disait avec un dédain sincère :

— " Comment ! voilà quatorze ans que nous sommes à Rome et tu n'as pas seulement pu apprendre le français !... "

Si ce n'est lui, c'est donc son frère ! Quelle langue, grand Dieu ! Un salmigondis de français dénaturé, de charabia, de basque, d'arabe, de nègre, — le patois des environs de la tour de Babel ! — Vraiment, les braves ne doutent de rien !

Le fou-rire m'envahit, me poigne, me talonne, mais je lutte pour le terrasser, parce qu'il me semble démêler dans ce patois, dans ce pathos, une pensée touchante.

— " Monsignor... " recommence avec obstination le chevronné.

— " Mais, lui dis-je, je n'ai pas l'honneur d'être un monsignor, je ne suis rien qu'un ancien soldat comme vous, et je suis français comme vous.

— " Ah ! bon ! " s'exclame joyeusement le vieux brave, en faisant vigoureusement signe aux camarades d'approcher.

Ils allongent le pas comme un seul homme, et les treize figures s'épanouissent quand il leur jette ces mots :

— " C'est un frrrrançais !... "

— " Pour lors, monsieur, me dit l'orateur de la compagnie, voici la chose : les camarades et moi, nous avons notre congé, *recta* ; mais, avant de nous en retourner au pays, nous voudrions voir le Pape. Vous comprenez, ça ferait de la peine, là-bas, à la vieille bonne femme de mère s'il fallait lui dire qu'on a quitté Rome sans être allés chez le Pape. Or donc, si c'était un effet de votre bonté, que les Suisses vous présentent les armes, conséquemment que vous êtes quelque chose dans la maison, et que vous n'avez qu'à dire au Pape : " Il y a en bas quatorze troupiers français qui ne voudraient pas s'en aller sans avoir salué Votre

Majesté, rapport à la vieille mère !” Pour sûr, mon cher monsieur, que le Pape vous répondra : “ Faites monter Chapizot et ses camarades !” Chapizot, Jean-Marie, trois congés, quinze campagnes, Afrique et Rome, deux blessures, trois punitions en vingt ans et sept mois, proposé pour la médaille militaire. Voilà, monsignor !”

Auriez-vous gardé votre sérieux, vous qui me faites la grâce de me lire ? Je le gardai pourtant, car mon rire eût pu blesser à l'âme Chapizot (Jean-Marie) et ses camarades.

—“ Je vous félicite cordialement de votre filiale pensée, leur dis-je ; mais des soldats français n'ont pas besoin de protection pour arriver au Pape. Demandez audience, je vous ferai la demande, si vous voulez, et vous aurez certainement une réponse favorable d'ici à quelques jours.

—“ Mais, répondent en chœur les quatorze troupiers, nous partons ce soir !

—“ Oh ! alors... la réalisation de votre excellent désir me paraît presque impossible. ”

Ah ! si vous aviez vu la déception douloureuse, la désolation profonde qui se peignent sur tous les visages !

—“ Si c'est comme ça ! ronchonne le grognard, en mordillant sa vieille moustache. Si le Pape n'a pas tant seulement cinq minutes à donner à des soldats qui montent la garde à Rome depuis quatorze ans ?... La vieille bonne femme de mère ne voudra pas le croire !... Ah ! nom de nom !... ”

—“ Vous méconnaîsez le cœur de Pie IX ; cœur de Pape, cœur de Père ; tous les catholiques sont ses enfants, et de bons fils sont toujours bien accueillis chez un bon père. Mais pourquoi vous y prenez-vous si tard ?... ”

—“ Trois congés, quinze campagnes, Afrique et Rome, deux blessures... ”

—“ Voyons, réfléchissez, est-ce que vous entreriez chez l'empereur comme cela ? Pourtant il n'a à gouverner que la France, lui, tandis que la vigilance du Souverain Pontife s'étend sur les cinq parties du monde.

—“ Trois punitions en vingt ans et sept mois, proposé pour..... ”

—“ Les instants du Saint-Père sont donc absorbés par d'incessantes et bien graves occupations..... Mais je ne veux pas qu'il soit dit que de braves soldats, des compatriotes, se sont adressés à moi sans que j'aie fait l'impossible pour tâcher de leur donner la pieuse satisfaction que leurs cœurs ambitionnent. Attendez-moi ; je vous promets de faire de mon mieux.

—“ A la bonne heure ! dit gaiement Chapizot (Jean-Marie.) Notre affaire est dans le sac ! En place, repos ! ”

Je perçois derrière moi comme un concert de chuchotements de gratitude, tandis que je repasse devant les gardes suisses.

J'avais dû tout récemment à la courtoise bienveillance de monsignor Pacca, majordome de Sa Sainteté, l'insigne et doux honneur d'une audience particulière de Pie IX. Je remonte le grand escalier de marbre, et je me présente chez le noble prélat,

—“ Monseigneur, lui dis-je, Votre Excellence a devant elle l'avocat de quatorze soldats français qui, devant quitter Rome dans quelques heures, ont eu la filiale pensée de ne partir point sans avoir eu l'honneur et l'allégresse d'approcher Notre Très Saint Père. ”

Puis je fais à Mgr Pacca le récit que vous venez de lire, sans oublier la vieille bonne femme de mère, les trois congés, les quinze campagnes, les deux blessures, les trois punitions en vingt ans et sept mois ; et je conclus :

—“ Monseigneur, que Votre Excellence ait la bonté de solliciter le cœur de Pie IX en faveur de mes braves compatriotes, et je suis sûr que Sa Sainteté daignera répondre : “ Faites monter Chapizot et ses camarades ! ”

L'aimable majordome sourit, puis m'objecte l'impossibilité : le Saint-Père va se rendre dans un instant à Sainte-Agnès hors-les-murs ; son carrosse et sa garde-noble sont là : désolé, *mà non si può*. J'insiste respectueusement, ardemment, si bien que Mgr Pacca me dit, comme j'ai dit aux quatorze fantassins :

—“ Attendez-moi ; je vous promets de faire de mon mieux. ”

Me croirez-vous ? Pendant l'attente, le cœur me bat comme s'il s'agissait de la perte ou du gain d'une bataille. Mais l'attente n'est pas longue.

—“ Vite, vite, me crie *Monsignor maggiordomo*, courez chercher vos soldats ; Sa Sainteté n'a que sept minutes à leur donner.

Je redescends au galop, je cours à mes clients, qui m'accueillent par une exclamation de joie :

—“ Ah !... Eh bien ! monsieur ?... ”

—“ Eh bien ! dis-je en prenant un air désolé, le Saint-Père est attendu à Sainte-Agnès... ”

—“ Et il n'a pas tant seulement, grogne Chapizot, cinq minutes à donner à... ”

—“ Mais, pour des soldats français, Pie IX daigne retarder son départ de sept minutes !... Peloton en avant, pas de gymnastique, marche !... ”

Chapizot et ses camarades, d'abord, n'en croient pas leurs oreilles ; mais la surprise fait aussitôt place à la joie, et vivement en bon ordre, grognant à présent de plaisir, ils emboîtent mon pas, franchissent en courant le seuil du palais pontifical, saluent les Suisses au passage, gravissent quatre à quatre le grand escalier de marbre, traversent comme une trombe la cour de Saint-Damase. Là, Mgr Pacca les recueille et les conduit dans une salle magnifiquement décorée de marbres précieux et de fresques merveilleuses où prestement ils se mettent sur un rang, Chapizot tenant la droite, tous le shako sous le bras gauche. Quant à leur avocat, il se dissimule modestement derrière eux dans le fond de la salle.

—“ A droite, alignement ! commande Chapizot ; fixe ! ”

Au même instant, une porte s'ouvre, et Pie IX apparaît.

—“ Genou, terre ! ”

Les quatorze soldats fléchissent le genou, la main au front, immobiles, graves, émus. Suivi de deux jeunes camériers qui portent des plateaux chargés de précieux objets de piété, le doux pontife s'approche du rang de soldats, questionne avec bonté chacun d'eux sur sa famille, lui remet autant de chapelets et de belles médailles qu'elle compte de membres, touche paternellement chaque tête de sa main auguste. En arrivant au quatorzième et dernier troupier, Pie IX dit avec un accent de particulière bienveillance :

—“ Ah ! voici un vieux soldat !

—“ Oui, mon Pape ! Chapizot, Jean-Marie, trois congés, quinze campagnes, Afrique et Rome, deux blessures, trois punitions en vingt ans et sept mois, proposé pour la médaille militaire. Fini mon temps, je vas rejoindre ma vieille bonne femme de mère, qui vous aime bien, mon Pape !

—“ Trois punitions seulement en vingt ans et sept mois ? dit Pie IX avec cette inflexion doucement et finement malicieuse que revêtait parfois sa belle et harmonieuse voix.

—“ Oui, mon Pape. Si Votre Majesté veut voir mon livret ?...”

Le Souverain-Pontife, en souriant donne tout bas un ordre à l'un des camériers, qui s'incline et quitte *prestissimo* la salle.

—“ Mes enfants, dit Sa Sainteté, soyez toujours de bons chrétiens comme vous avez été de bons soldats. Je vous bénis, vous, votre famille et votre patrie. ”

Chapizot est consterné ; le Pape l'a oublié, ne lui a rien donné pour sa mère et pour lui. Le grognard est visiblement à genoux sur des épines. Le camérier revient et présente au Saint-Père un petit écrin rouge aux armes papales. Alors Pie IX se rapproche de Chapizot et lui dit avec la même inflexion malicieuse :

—“ Voici un chapelet pour la vieille bonne femme de mère qui m'aime bien, et voici pour le vieux soldat qui n'a eu que trois punitions en vingt ans et sept mois ! ”

Quand le grognard voit scintiller devant ses yeux une belle croix au ruban rouge, la croix de chevalier de Saint-Grégoire le Grand, il devient fou de joie, il sanglote, de grosses larmes sillonnent sa figure bronzée ; il veut dire sa félicité, son ivresse, son orgueil, son enthousiaste reconnaissance, mais l'émotion lui coupe la parole et l'on n'entend que ces mots entrecoupés :

—“ Ah ! mon Pape !... Ah ! mon Pape !...”

Sa Sainteté se retire, non sans avoir eu la bonté d'adresser un regard et une bénédiction paternels... à l'humble avocat de Chapizot et de ses camarades. Bientôt nous entendons un roulement de carrosse, des piaffements et des cliquetis d'armes. Le Pape n'est plus là, les soldats sont encore à genoux : Chapizot (Jean-Marie) dans son exultation, oublie de commander : Debout !

En sept minutes, Pie IX avait fait quatorze heureux, — sans me compter.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

F.-X. Monette.—C. Paré, ép. Lapointe.—M. H. Sleigh, ép. Raccerini.—
D. Courteau, ép. O'Brien.—P. A. Fauteux.—Nap. Renaud.—W. Dalton.
L. Perrin.—Scholastique Crepeau.—C. Murphy, ép. Rowett.—Rosanna
Racine.—J. Cunningham.—A. Marcoux, ép. Roy.—J.-B. Larin.—Médard
Forest.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISES

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats,

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY NEW-YORK

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparés avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

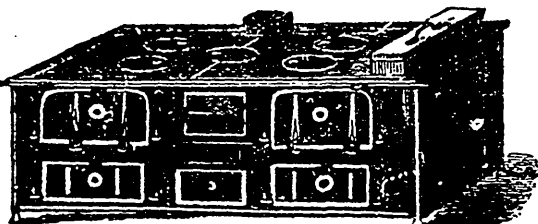
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par un
grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

BUILLES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Hélène, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPIÉRIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRÈRE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,
à toute personne qui nous informera de quelque vacance d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

— FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE. —

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SŪAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

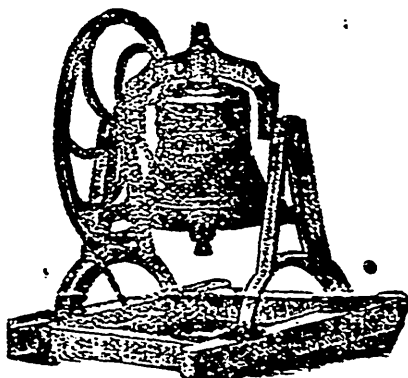
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplis avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES!

POUR EGLISES COLLEGES ET COUVENTS

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN EOIS

A meilleur marche et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et Porter
Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison,

J.-B. RICHER

N^o 556, Rue Lagachetière,

MONTREAL.

